

Décembre
2 0 0 5

Observatoire des dispositifs d'insertion des travailleurs **handicapés** en Ile-de-France

Cahier départemental de l'Essonne



Table des matières

Données de contexte.....	3
1 La population handicapée	4
1.1 Les bénéficiaires de la loi de 1987	4
1.1.1 Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep	4
1.1.2 Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle ...	4
1.1.3 Les titulaires d'une pension d'invalidité	5
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi	6
1.2.1 La demande d'emploi	6
1.2.2 Les entrées au chômage	8
1.2.3 Les sorties du chômage	9
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2003.....	10
1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé.....	11
2 Les entreprises et les offres d'emploi.....	12
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2004.....	12
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2003	13
2.3 Offres d'emploi.....	14
3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés	15
3.1 Les parcours d'insertion.....	15
3.1.1 Entrées en formation dans les différents programmes	15
3.1.2 Les mesures emploi du plan de cohésion sociale.....	15
3.1.3 Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi	15
3.1.4 L'activité du PDITH.....	16
3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH.....	17
3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi	17
3.3.1 Axe du PDITH.....	17
3.3.2 Structures Cap Emploi.....	17
4 Ratios départementaux	18
5 Glossaire	19

Données de contexte

1 172 301 habitants, 10% de la population francilienne (estimation 2004, Insee)

410 199 actifs occupés, 8% de l'Île-de-France (estimation 2002, Insee)

60 679 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2005, 8% de la région (DRTEFP)

3 882 demandeurs d'emploi bénéficiaires toutes catégories au 31 décembre 2005, 11% de la région (DRTEFP)

39 438 demandeurs d'emploi tous publics catégorie 1 au 31 décembre 2005, 8% de la région (DRTEFP)

2 328 demandeurs d'emploi bénéficiaires catégorie 1 au 31 décembre 2005, 11% de la région (DRTEFP)


7,3% de taux de chômage fin 2005, 1,9 points de moins que la région (Insee)

1 La population handicapée

1.1 Les bénéficiaires de la loi de 1987

1.1.1 Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep

En 2002, 15 824 reconnaissances « travailleur handicapé » en cours de validité sur le département (principalement Evry et Corbeil-Essonnes), soit 11% de l'ensemble des reconnaissances en cours de validité de la région.




Répartition des demandes et décisions de reconnaissances « travailleur handicapé » en 2004					
	Demandes reconnaissances	Décisions reconnaissances	Refus	Sursis à statuer Sans suite	Total des décisions
Essonne (91)	5 983	6 075	466	373	6 914
% Ile-de-France	12%	15%	13%	7%	14%

Sources Observatoire : Drees

- Guide de lecture : Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2004

La part des premières demandes dans les décisions 2004 représente 44% pour une moyenne régionale de 50%.

13% des décisions concernent des reconnaissances catégorie A, 53% des catégories B et 34% des catégories C (répartition régionale 15%, 64% et 21%).



Répartition des demandes et décisions d'orientations professionnelles en 2004					
	Demandes d'orientation	Décisions d'orientation	Refus	Sursis à statuer Sans suite	Total des décisions
Essonne (91)	5 822	4 944	981	479	6 404
% Ile-de-France	16%	18%	14%	26%	17%


Sources Observatoire : Drees

- Guide de lecture : Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2004

La part des premières demandes dans les décisions 2004 représente 46% pour une moyenne régionale de 49%.

15% des décisions concernent des orientations vers la formation, 70% vers le milieu ordinaire et 15% vers le milieu protégé (répartition régionale 12%, 67% et 22%).

1.1.2 Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle



Répartition des rentes de titulaires de 18 à 59 ans en 2005						
	Rentes gérées de titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Rentes attribuées à des titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle
Essonne (91)	9 504	96%	4%	529	84%	16%
% Ile-de-France (hors Seine-et-Marne)	15%	96%	4%	12%	87%	13%

Sources Observatoire : Cramif

- Guide de lecture : Une personne peut être titulaire d'une ou plusieurs rentes

-2% de rentes gérées entre 2004 et 2005 de titulaires âgés de 18 à 59 ans, -13% de rentes attribuées sur la même période.

Caractéristiques des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle de 18 à 59 ans :


- 77% d'hommes,
- 55% sont âgés de 50 à 59 ans,
- 17% de titulaires ayant une IPP de 10%,
- 62% ayant une IPP entre 11% et 25%,
- 14% ayant une IPP entre 26% et 40%,
- 7% ayant une IPP de 41% et plus.

Caractéristiques des nouveaux titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle (attribution en 2005) :

Comparés à l'ensemble des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les nouveaux titulaires (attribution d'une rente en 2005) sont :

- Plus jeunes (57% ont entre 18 et 49 ans),
- Moins nombreux de genre masculin (69%).

1.1.3 Les titulaires d'une pension d'invalidité

 Répartition des pensions d'invalidité en 2005			
	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Essonne (91)	8 561	2 476	156
% Ile-de-France	11%	11%	11% (hors 77)

Sources Observatoire : Cramif

+4% de pensions gérées à Essonne entre 2004 et 2005, +6% concernant la catégorie 1.

Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1 :

- 65% de femmes,
- 9% sont âgés de 26 à 39 ans, 28% de 40 à 49 ans et 63% de 50 ans et plus.

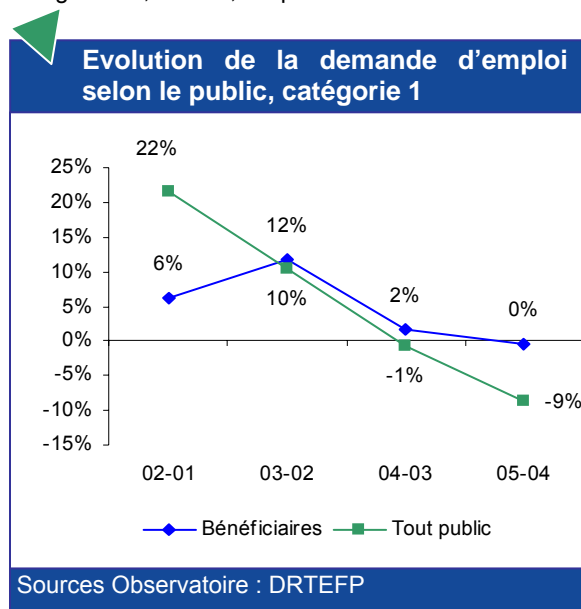
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

1.2.1 La demande d'emploi

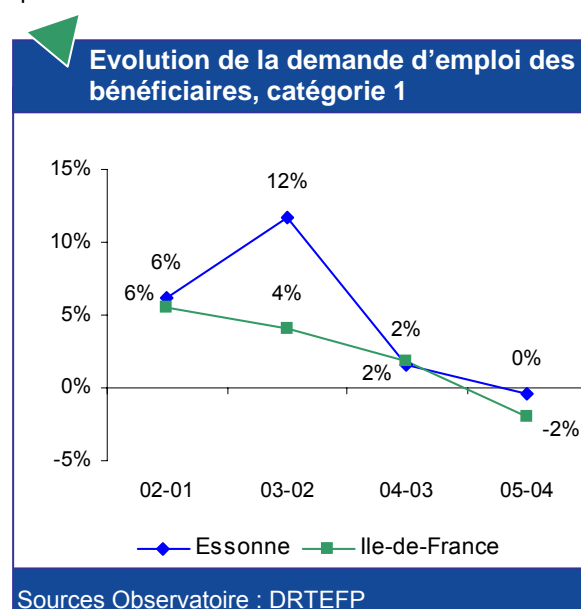
Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2005 et évolutions par rapport à 2004							
	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 05-04	Effectif	Evolution 05-04	Effectif	Evolution 05-04	
Catégorie 1	2 262	-0,5%	2 328	-0,4%	39 438	-8,5%	5,9%
Catégorie 2	681	1,5%	688	1,9%	4 462	-4,6%	15,4%
Catégorie 3	215	15,6%	217	14,8%	3 515	0,9%	6,2%
Catégorie 4	266	0,8%	268	1,1%	2 428	17,6%	11,0%
Catégorie 5	119	43,4%	121	40,7%	1 332	44,2%	9,1%
Catégorie 6	185	3,9%	195	1,6%	6 707	-4,1%	2,9%
Catégorie 7	29	-12,1%	29	-12,1%	741	9,8%	3,9%
Catégorie 8	34	30,8%	36	24,1%	2 056	2,9%	1,8%
Total	3 791	2,0%	3 882	2,0%	60 679	-5,1%	6,4%
Total Ile-de-France	33 696	0,4%	34 885	0,3%	764 266	-5,2%	4,6%

Sources Observatoire : DRTEFP

- Guide de lecture : Les bénéficiaires hors veuves, orphelins et mutilés recouvrent les bénéficiaires Cotorep catégories A, B ou C, les personnes en instance Cotorep, les pensionnés et les rentiers



- Guide de lecture : Ensemble des bénéficiaires.



- Guide de lecture : Ensemble des bénéficiaires.



Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi catégories 1 et 2 en 2005 ¹

Sexe	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Homme	64%	64%	34%	39%
Femme	36%	36%	66%	61%

Age	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Moins de 26 ans	6%	5%	3%	2%
De 26 à 49 ans	68%	66%	55%	57%
50 ans et plus	27%	29%	42%	41%

Priorité	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Orphelins, veuves, mutilés guerre	3%	4%	1%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	17%	18%	10%	13%
Travailleurs handicapés catégorie B	53%	54%	47%	51%
Travailleurs handicapés catégorie C	15%	9%	24%	12%
Instance de COTOREP	8%	10%	7%	10%
Pensionnés	2%	4%	11%	13%
Rentiers	2%	2%	1%	1%

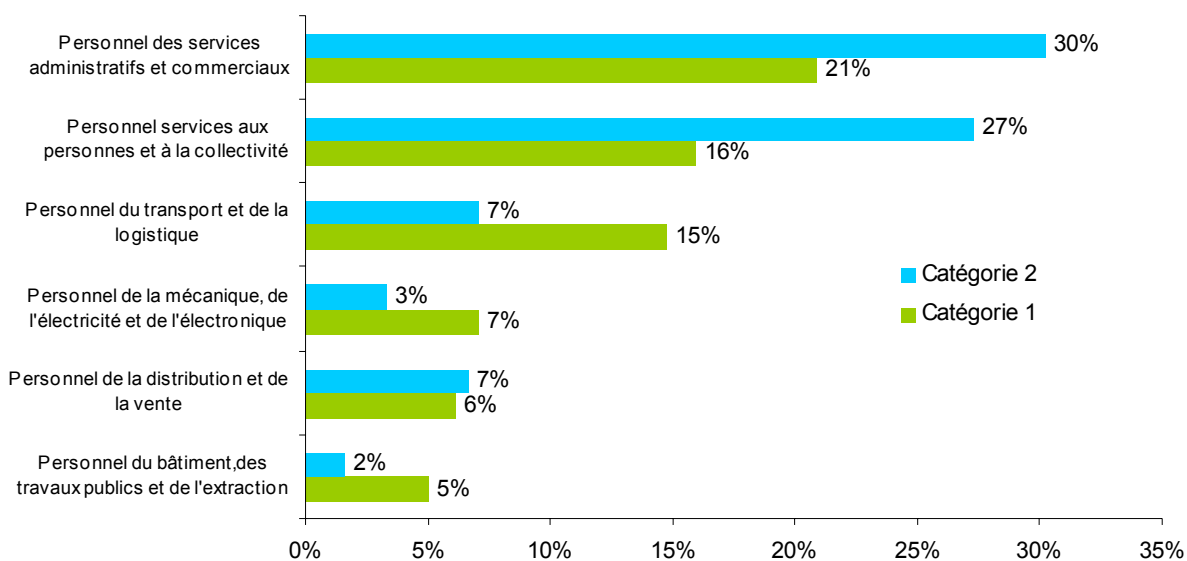
Formation	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Niveaux I et II	4%	6%	3%	5%
Niveau III	6%	6%	5%	6%
Niveau IV	15%	14%	14%	13%
Niveau V	38%	36%	36%	31%
Niveau V bis	10%	10%	10%	11%
Niveau VI	27%	28%	33%	35%

Qualification	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	9%	8%	6%	9%
Ouvriers qualifiés	12%	13%	8%	8%
Employés non qualifiés	26%	27%	29%	31%
Employés qualifiés	42%	42%	49%	45%
Agents de maîtrise et cadres	11%	11%	8%	7%

Ancienneté d'inscription	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Moins de 6 mois	40%	35%	29%	27%
6 mois à 12 mois	21%	20%	18%	18%
1 à moins de 2 ans	21%	23%	24%	22%
2 à moins de 3 ans	10%	11%	11%	13%
3 ans et plus	8%	13%	18%	20%

¹ L'analyse des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi s'effectue sur la première et la deuxième catégorie, les effectifs des autres catégories étant insuffisant. Source Observatoire/DRTEFP. Certaines caractéristiques sont non renseignées pour une partie du public, c'est pourquoi la somme ne fait pas systématiquement 100%.

Principaux métiers recherchés par les bénéficiaires demandeurs d'emploi selon la catégorie



Sources Observatoire : DRTEFP

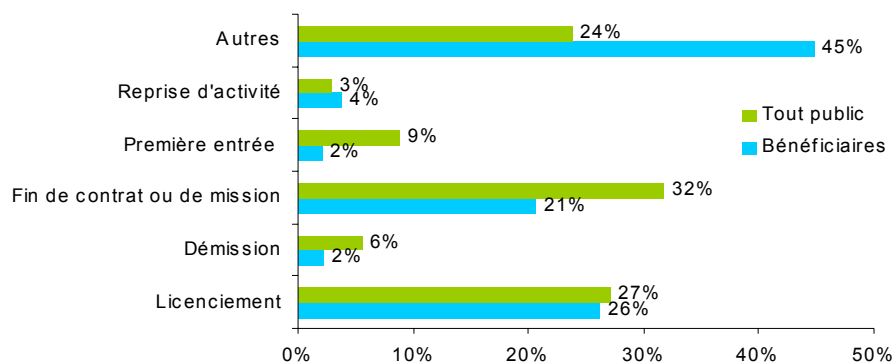
1.2.2 Les entrées au chômage

Entrées au chômage au 31 décembre 2005 et évolutions par rapport à 2004 catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 05-04	Effectif	Evolution 05-04	Effectif	Evolution 05-04	
Essonne (91)	2 840	4%	2 939	4%	81 307	-2%	4%
% Ile-de-France	12%	-1%	12%	-2%	9%	-3%	3%

Sources Observatoire : DRTEFP

Répartition des entrées par motifs selon le type de public catégorie 1



Sources Observatoire : DRTEFP

Réactivation et réinscription de bénéficiaires de la loi au 31 décembre 2005 :

- Catégorie 1 : 706 (24%)
- Toutes catégories : 891 (19%)

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi entrés au chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif de **licenciement** représente 35% des entrées au chômage de bénéficiaires de la loi :

- 44% des bénéficiaires de 50 ans et plus,
- 40% des bénéficiaires ouvriers qualifiés sont entrés pour ce motif

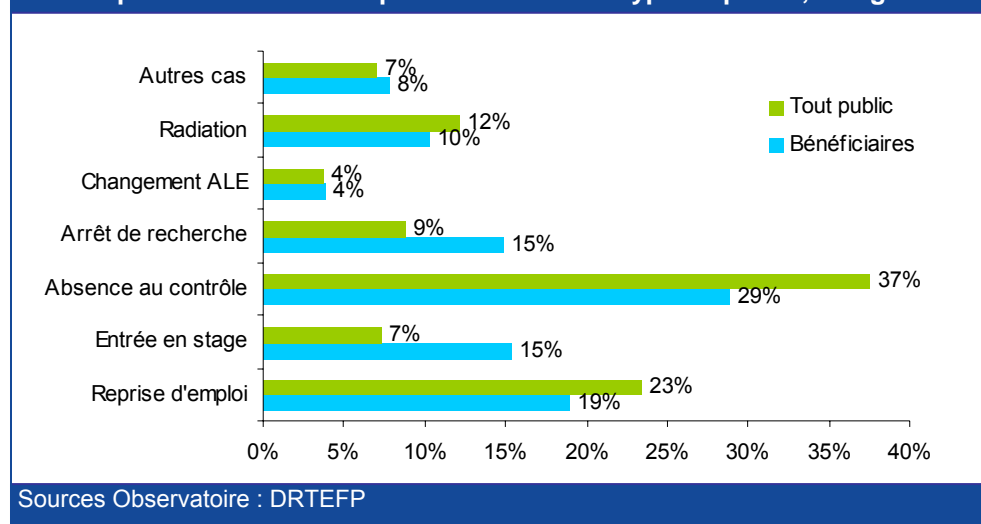
1.2.3 Les sorties du chômage²

Sorties du chômage au 31 décembre 2005 et évolutions par rapport à 2004, catégorie 1

	Prioritaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 05-04	Effectif	Evolution 05-04	Effectif	Evolution 05-04	
Essonne (91)	3 143	5%	3 244	5%	82 101	4%	4%
% Ile-de-France	12%	3%	12%	3%	9%	3%	3%

Sources Observatoire : DRTEFP

Répartition des sorties par motifs selon le type de public, catégorie 1



Sources Observatoire : DRTEFP

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi sortis du chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif **absence au contrôle** représente 30% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 40% des bénéficiaires ayant une RQTH C,
- 34% des bénéficiaires manœuvres ou OS,
- 35% des bénéficiaires de niveau IV sont sortis pour ce motif.

Le motif **reprise d'emploi** représente 17% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 25% des bénéficiaires techniciens, agents de maîtrise et cadres,
- 28% des bénéficiaires de niveau III sont sortis pour ce motif.

Le motif **arrêt de recherche** représente 15% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 22% des bénéficiaires de niveau VI sont sortis pour ce motif.

² Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2003³

En 2003, 3 388 bénéficiaires de la loi de 1987 sont en emploi dans les 1 632 établissements Essonniers assujettis à l'obligation d'emploi, selon les DOETH, soit 9% de l'ensemble des bénéficiaires salariés de la région.

Principales caractéristiques des bénéficiaires en emploi :

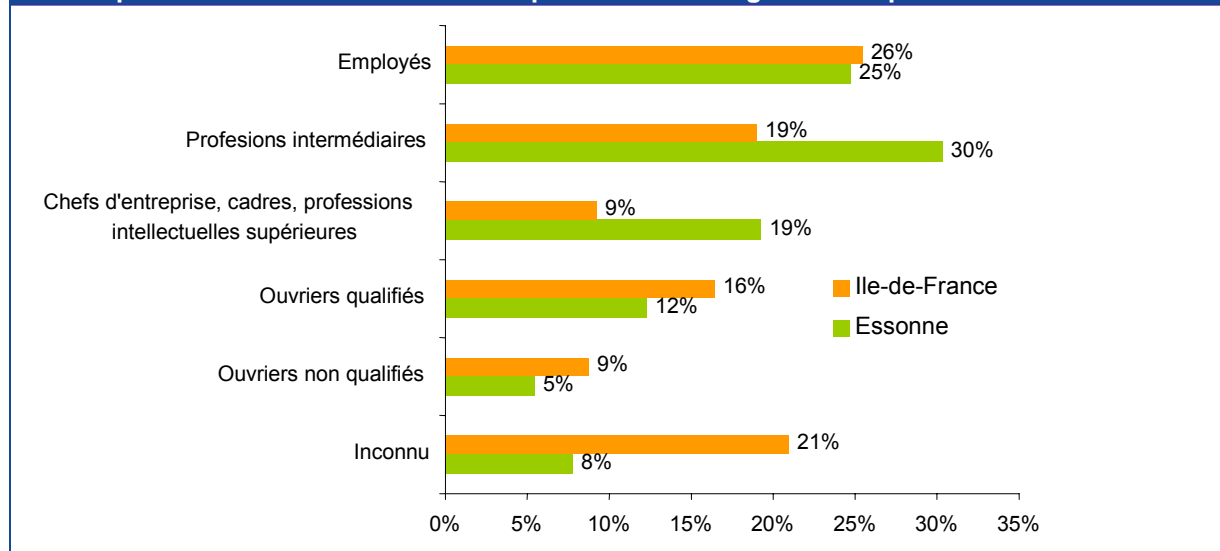
- 64% d'hommes
- 49% de 26-49 ans
- 50% de 50 ans et plus

Répartition des bénéficiaires en emploi selon le type de priorité en 2003

	Essonne		Ile-de-France		Poids des bénéficiaires
TH catégorie A	305	9%	3 801	10%	8%
TH catégorie B	1 036	31%	12 875	33%	8%
TH catégorie C	255	8%	3461	9%	7%
Invalides mutilés et assimilés	696	21%	7 184	18%	10%
Rentiers	1 096	32%	11 525	30%	10%
Total	3 388	100%	38 846	100%	9%

Sources Observatoire : DOETH - Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

Répartition des bénéficiaires en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle



Sources Observatoire : DOETH - Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

251 bénéficiaires ont été embauchés au cours des deux dernières années (356 nouveaux embauchés sur la période 2001-2002).

³ Données concernant les bénéficiaires salariés extraites en septembre 2005, plus complètes que les données traitées dans les Données Clefs 2004.



Récapitulatif caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis

	Demandeurs d'emploi en 2003	Salariés dans les établissements assujettis en 2003
Homme	58%	65%
Femme	42%	35%
Moins de 26 ans	6%	1%
De 26 à 49 ans	65%	49%
50 ans et plus	29%	50%
Orphelins, veuves, mutilés guerre	3%	2%
Travailleurs handicapés catégorie A	19%	9%
Travailleurs handicapés catégorie B	52%	31%
Travailleurs handicapés catégorie C	13%	8%
Instance de COTOREP	6%	
Pensionnés	5%	20%
Rentiers	2%	32%
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	9%	5%
Ouvriers qualifiés	12%	12%
Employés	69%	25%
Agents de maîtrise, cadres	10%	50%
Inconnu	0%	8%

Sources Observatoire : DRTEFP

- Guide de lecture : Les demandeurs d'emploi regroupent toutes les catégories

1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé



Répartition des effectifs des ateliers protégés en 2005

	Nombre de structures	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants âgés de 16 à 65 ans	Evolution EQTP 05-04
Essonne (91)	2	135,8	0,17	-8%
Ile-de-France	43	1 536,97	0,20	-2%

Sources Observatoire : DRTEFP



Répartition des CAT et des places installées en 2003 (dernière donnée disponible)

	Nombre de structures	Places installées	Taux d'équipement	Evolution places 03-02
Essonne (91)	18	1 360	2,1	0%
Ile-de-France	178	13 250	2,1	1%

Sources Observatoire : Drassif

2 Les entreprises et les offres d'emploi

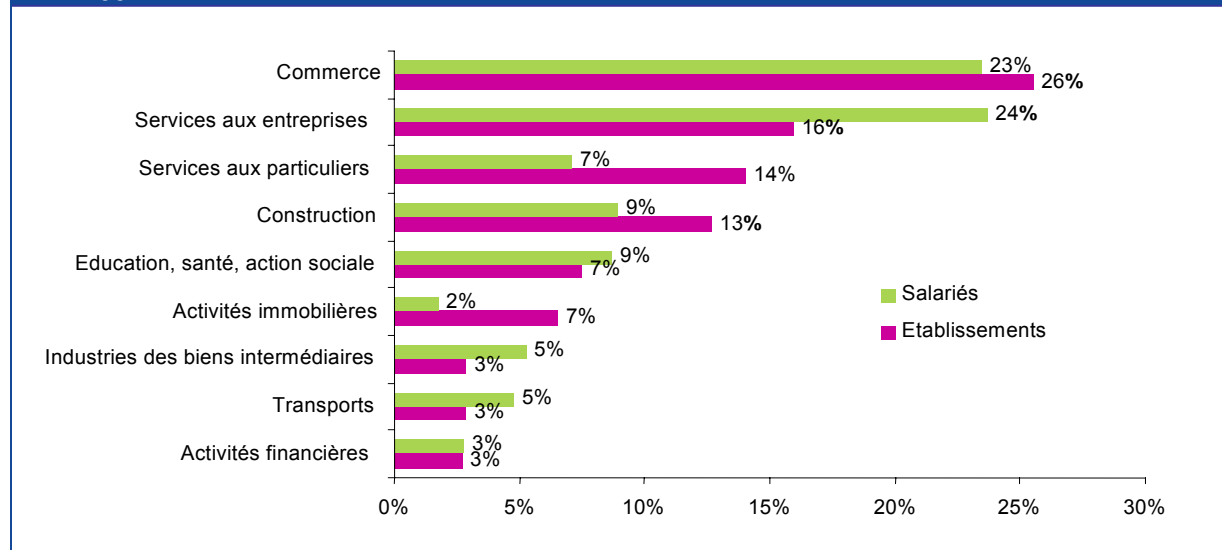
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2004

Effectif salarié et volume d'établissements en 2004

	Effectif salarié		Etablissements	
	2004	Evolution 04-03	2004	Evolution 04-03
Essonne (91)	286 444	-1,0%	22 522	1,0%
Ile-de-France	3 909 748	-0,1%	340 052	0,6%

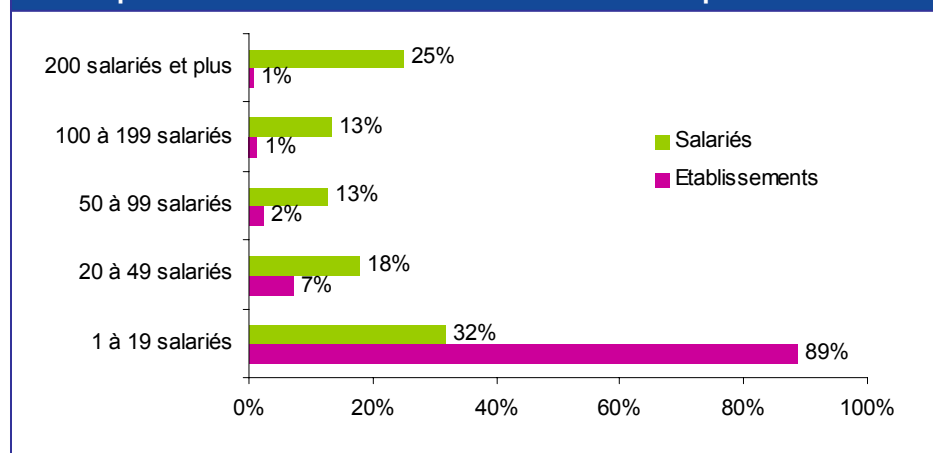
Sources Observatoire : Unedic

Répartition des établissements et effectif salarié dans les secteurs les plus présents en 2004



Sources Observatoire : Unedic

Répartition des établissements et effectif salarié par taille en 2004



Sources Observatoire : Unedic

2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2003

1 632 établissements sont assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires.

La répartition par secteur d'activité diffère de celle de l'ensemble des établissements. Les secteurs les plus présents sont :

- Le commerce, la réparation automobile et d'articles domestiques (27%)
- L'industrie manufacturière (20%)
- L'immobilier, location et services aux entreprises (18%)
- La santé, l'action sociale (10%)

Concernant la taille de ces établissements, que ce soit l'effectif total ou l'assiette d'assujettissement, la répartition est la suivante :

- 55% ont entre 20 et 49 salariés
- 23% entre 50 et 99 salariés
- 13% entre 100 et 199 salariés
- 9% de 200 salariés et plus

Parmi les 1 632 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires, 898 emploient des bénéficiaires, soit 55% de l'ensemble des établissements assujettis (48% pour la région Ile-de-France).

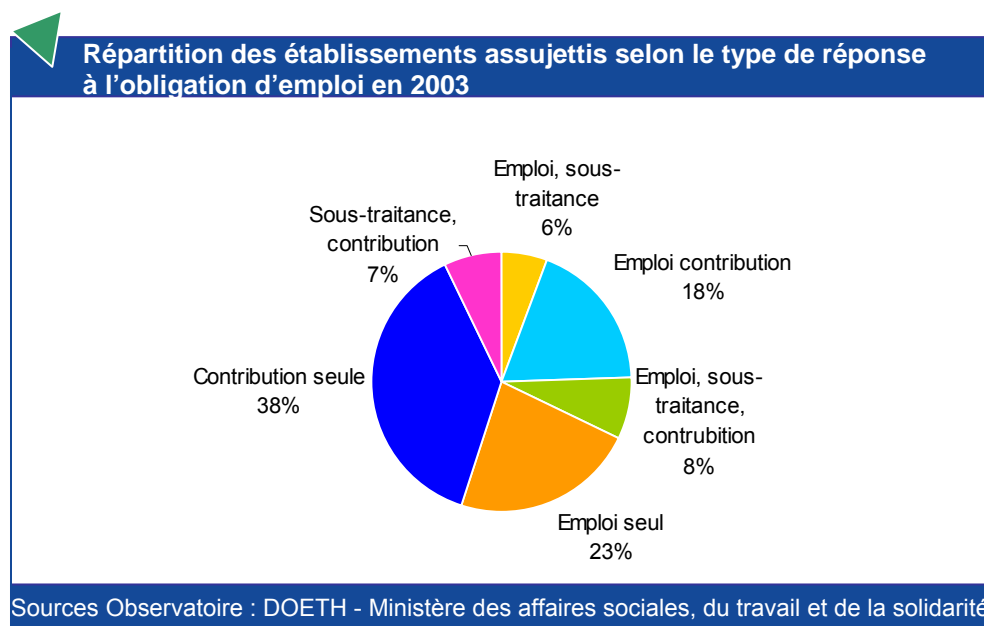
Secteurs d'activité des établissements employant des bénéficiaires :

- 64% des établissements de l'industrie manufacturière (214 structures) emploient des bénéficiaires contre 55% en moyenne
- 60% des établissements de la santé, l'action sociale (97 structures) contre 55% en moyenne

Secteurs d'activité des établissements n'employant pas de bénéficiaire :

- Commerce réparations automobile et d'articles domestiques (249 structures, 56% n'emploient pas de bénéficiaires contre 45% en moyenne)

En 2003, le taux d'emploi des établissements assujettis est de 3,3% (2,7% pour l'Ile-de-France) contre 3,2% en 2000.

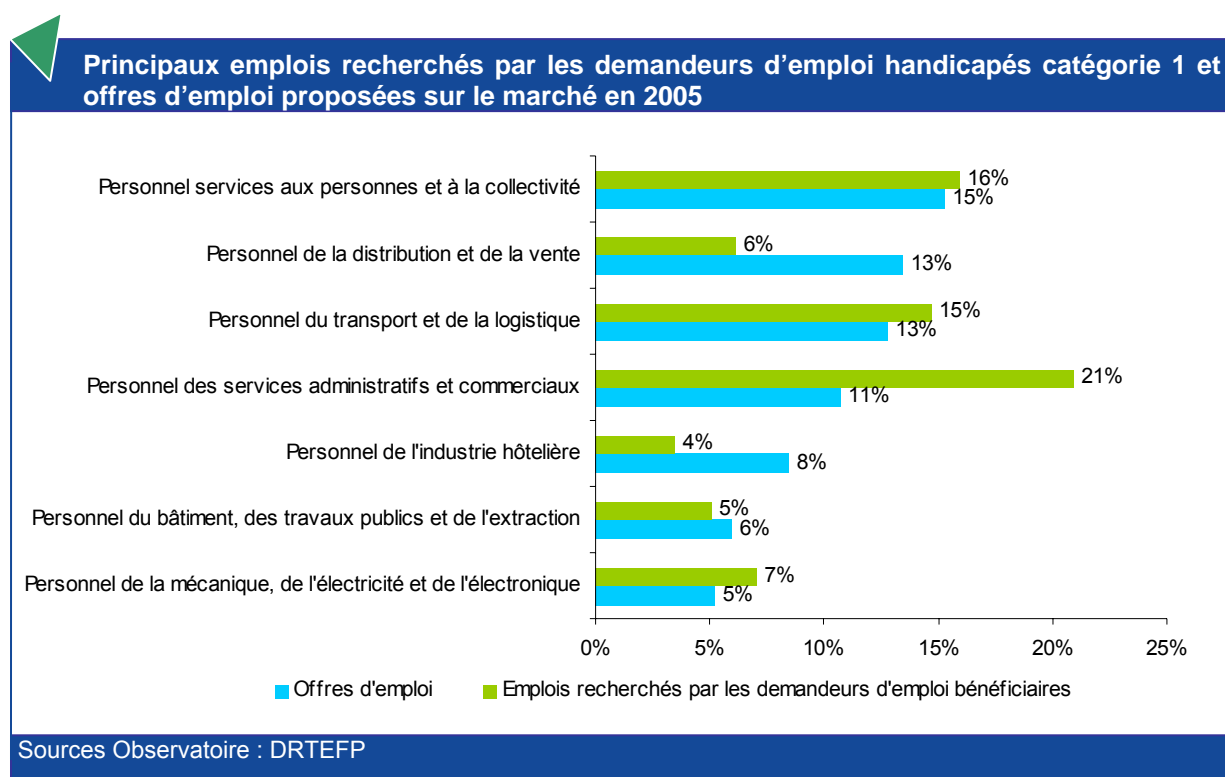


2.3 Offres d'emploi

Offres d'emploi en 2005		
	Cumul 2005	Evolution 05-04
Essonne (91)	49 719	15%
Ile-de-France	781 433	15%

Sources Observatoire : DRTEFP

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, on obtient un ratio de 0,9 offres d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 1,1.




Pour mémoire, au 31 décembre 2005, Essonne comptabilise 39 438 demandeurs d'emploi tous publics catégorie 1, dont 2 328 bénéficiaires de la loi de 1987.

3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

3.1 Les parcours d'insertion


3.1.1 Entrées en formation dans les différents programmes ⁴



Entrées des bénéficiaires résidents dans l'Essonne en 2005					
	Afpa	Etat	Région	CRP	Total
Essonne (91)	78	42	46	623	789
% Ile-de-France	11%	19%	11%	26%	26%

Sources Observatoire : Cnasea au 30/04/06, Afpa


3.1.2 Les mesures emploi du plan de cohésion sociale



Réalisation des entrées en CIE et CAE en 2005			
	Bénéficiaires	Tous publics	%
CIE	144	1 684	9%
CAE	135	1 156	12%
Total	279	2 840	10%
Ile-de-France	2 158	30 975	7%

Sources Observatoire : Agefiph

3.1.3 Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi



Indicateurs Cap Emploi en 2005					
	Dossiers actifs	Dossiers ouverts	Placements	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Essonne (91)	4 527	1 572	440	33%	59%
% Ile-de-France	15%	15%	9%	28%	55%

Sources Observatoire : Agefiph

+40% de dossiers actifs par rapport à 2004
+8% de dossiers ouverts par rapport à 2004
-18% de placements par rapport à 2004

⁴ Etat, Région, Afpa de sources Cnasea et Afpa.

Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par les structures Cap Emploi en 2004 :

- 58% d'hommes
- 9% de 16-25 ans, 34% de 26-39 ans, 33% de 40-49 ans et 24% de 50 ans et plus
- 40% de niveaux V bis et VI, 34% de niveau V, 19% de niveau IV et 7% de niveaux I, II et III
- 21% de catégorie Cotorep A, 60% de catégorie B et 19% de catégorie C
- 52% ont un handicap moteur, 18% une maladie invalidante
- 30% en inactivité depuis deux ans et plus, 7% n'ont jamais travaillé

Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par les structures Cap Emploi :

- 56% d'hommes
 - Davantage de 26-39 ans (37%)
 - Moins de niveaux V bis et VI (34%)
 - Une même répartition des catégories de handicap
 - Une même répartition des types de handicap
 - Une durée d'inactivité moins longue (23% de 2 ans et plus)
- 47% des personnes placées ont été prises en charge pendant moins de 6 mois et 18% entre 6 et 12 mois.

Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 64% de 20 salariés et plus
- 19% du secteur de l'éducation, 17% dans le commerce, réparation automobile, et 11% de l'administration publique.

3.1.4 L'activité du PDITH

	Informations collectives			Entretiens individuels		
	Personnes convoquées	Personnes reçues	Séances	Personnes convoquées	Personnes reçues	Entretiens
Bénéficiaires des minima sociaux (RMI, API,...)				166	150	450
Primo demandeurs ORP à la Cotorep	190	163	11	377	309	309
Bénéficiaires demandeurs d'emploi suivis par les Cap Emploi				38	38	114

Source PDITH 91

- Guide de lecture : Cette catégorisation du public recouvre l'ensemble du public accueilli par PIRA en 2005. Les bénéficiaires de minima sociaux sont reçus uniquement en entretien individuel et les bénéficiaires demandeurs d'emploi suivis par les Cap Emploi seulement en informations collectives.

	2002	2003	2004	2005
Bilan maintien dans l'emploi	55	48	31	50
Bilan d'orientation et de compétence	85	193	183	143
Accompagnement pour l'insertion des TH	14	72	66	72
Total	154	313	280	265

Source PDITH 91

En 2002, les Boc et Api-th ont été prescrits sur un seul semestre.

3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH⁵

Indicateurs de l'axe en 2005						
	Cas de maintien traités (signalement en 2005)	Total des cas de maintien traités	Nombre de cas de maintien résolus (hors abandon)	Maintien dans l'emploi	Taux de maintien	Rappel taux de maintien 2004
Essonne (91)	212	329	225	130	58%	60%
% Ile-de-France	16%	15%	19%	17%	64%	64%

Sources Observatoire : Adhoc

54% de maintien au même poste pour une moyenne régionale de 65%.

3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi

3.3.1 Axe du PDITH

Indicateurs de l'axe en 2005				
	Entreprises contactées	Dont nouvelles entreprises visitées	Dont entreprises suivies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Essonne (91)	211	211	211	976
% Ile-de-France	8%	17%	22%	14%

Sources Observatoire : PDITH

• Guide de lecture : Dans le cadre de la nouvelle offre de services des axes sensibilisation des entreprises, les entreprises contactées à partir de 2005 sont considérées comme nouvelles entreprises visitées et ont été suivies sur l'année.

1,1 demande identifiée par entreprise contactée pour une moyenne régionale de 1,5.

3.3.2 Structures Cap Emploi

Indicateurs Cap Emploi en 2005			
	Entreprises visitées	Offres recueillies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Essonne (91)	132	142	865

Sources Observatoire : Agefiph

-46% d'entreprises contactées entre 2004 et 2005

Un ratio de 1,1 offres recueillies par entreprise visitée pour une moyenne régionale de 1.

⁵ On ne décrit ici que l'activité de l'axe maintien du PDITH mais, dans le cadre de leur activité, les Cap Emploi peuvent aussi être amenés à faire du maintien. De plus, seuls les cas de maintien traités ayant entraînés au moins une action ou un résultat dans l'année apparaissent. Des dossiers sont également suivis par l'axe sans qu'aucune action répertoriée ne soit effectuée.

4 Ratios départementaux



Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

Exemple : l'Île-de-France compte en 2003, 33 468 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 792 737 demandeurs tous publics. Le rapport entre les deux donne un ratio **d'un demandeur bénéficiaire pour 24 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **un demandeur bénéficiaire pour 34 demandeurs tous publics**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que soit les volumes concernés sont restés stables, soit ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.



Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2005

	Ratio de Essonne	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE	1/16	1/35	1/16	1/22
Contrats aidés/DE	1/20	1/32	1/16	1/23
Offres ANPE/DE	0,9	0,4	1,9	1,1

Sources Observatoire : DRTEFP, ANPE



Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi bénéficiaires (DETH) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2005

	Ratio de Essonne	Minimum	Maximum	Région
Contrats aidés/DETH	1/13	1/23	1/9	1/15
Offres Cap Emploi/DETH	1/25	1/42	1/8	1/13

Sources Observatoire : DRTEFP, ANPE, Cap Emploi

5 Glossaire

Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
AP	Atelier protégé
AT	Accident du travail
DE	Demandeur d'emploi
DETH	Demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi de 1987
CAT	Centre d'aide par le travail
CIE	Contrat initiative emploi
CES	Contrat emploi solidarité
CEC	Contrat emploi consolidé
CLD	Chômeur de longue durée
Cotorep	Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel
CPam	Caisse primaire d'assurance maladie
CRAM	Caisse régionale d'assurance maladie (dite CRAMIF en Ile-de-France)
DELD	Demandeur d'emploi de longue durée
DEFM	Demandeur d'emploi en fin de mois
Catégorie 1	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 2	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 3	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
Catégorie 4	personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi
Catégorie 5	personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
Catégorie 6	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 7	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 8	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
DOETH	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
DRASS	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite DRASSIF en Ile-de-France)
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
EQTP	Équivalent temps plein
IPP	Incapacité permanente partielle
Niveau de formation	
I et II	Bac +3 ou 4 ans
III	Bac +2 ans
IV	Bac BTN BT BP
V	BEP CAP
V bis	BIS CEP SES
VI	Premier cycle ou deuxième cycle
ORP	Orientation professionnelle
PDITH	Programmes départementaux d'insertion des travailleurs handicapés
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
SAE	Stage d'accès à l'entreprise
SIFE	Stage d'insertion et de formation en entreprise
TH	Travailleur handicapé